

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 31 mai 2021  
N° CP-2021-6-6-4

### **6<sup>ème</sup> Commission**

Commission du patrimoine et du rayonnement touristique et culturel alsacien

### **Service instructeur**

Politique castrale et Haut-Koenigsbourg

### **Service consulté**

Direction des Affaires Juridiques

## **PROPOSITION DE PARTICIPATION ET APPROBATION DES CONVENTIONS DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE LES PORTES DU TEMPS ENTRE LA CEA ET LES GESTIONNAIRES DES SITES CASTRAUX**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de valider la participation de la CeA aux conventions de partenariat pour les événements proposés dans le cadre de la programmation castrale Les Portes du Temps. Ces conventions définissent les missions et responsabilités des co-organisateurs (CeA - gestionnaires des sites) dans la préparation et l'animation de ces événements.

### **Contexte**

La Collectivité européenne d'Alsace (CeA) propose, en 2020-2021, une saison culturelle mettant en fantastique les châteaux rhénans en s'appuyant sur la notoriété de John Howe, célèbre illustrateur d'heroïc fantasy, et en faisant appel à un réalisateur transmédia, Jim Danton. Cette saison intitulée « Les Portes du Temps » propose une programmation pluridisciplinaire (web-série, jeu de piste via une application mobile, site internet, spectacles vivants, et sons et lumières via l'Alsace Destination Tourisme) visant à renforcer l'attractivité et le rayonnement des châteaux de la vallée du Rhin, en partenariat avec le district allemand de l'Ortenau.

Dans ce contexte, plusieurs gestionnaires de châteaux ont souhaité s'associer au projet en proposant l'organisation d'événements co-construits avec la CeA. Ces événements reposent pour partie sur l'héritage des événements prévus dans la programmation 2020 « Châteaux et Merveilles » du Département du Haut-Rhin. Afin d'apporter un équilibre

territorial dans le cadre de la programmation, il est proposé, sur le territoire du Bas-Rhin, des événements reposant au maximum sur la pratique amateur et associés à des manifestations déjà programmées dans le cadre de la saison par l'Alsace Destination Tourisme (géode ou mapping).

**1. Une convention de partenariat déjà délibérée dans le cadre de la saison : l'exposition John Howe à Guebwiller**

Par délibération n°CP-2021-3-13-3 de la Commission permanente du 26 mars 2021, la participation de la CeA et la convention de partenariat à l'exposition John Howe au château de la Neuenbourg à Guebwiller ont été approuvées. Cette animation se déroule du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021.

Pour rappel, cette exposition, héritage de la programmation « Châteaux et Merveilles », implique un engagement financier de la CeA à hauteur de 28 500 € TTC maximum.

**2. Les nouvelles propositions de partenariat dans le cadre de la programmation « Les Portes du Temps »**

***a. « Les Portes du Temps au Lichtenberg »***

La CeA collabore avec la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre pour l'organisation et l'accueil d'un événement culturel intitulé « Les Portes du Temps au Lichtenberg » comprenant une **intervention de type performance artistique** répondant à une thématique fantastique, ainsi que la **diffusion de la web-série** de la saison « Les Portes du Temps ». Ces animations se déroulent en parallèle d'une manifestation de type géode immersive de l'Alsace Destination Tourisme.

Cette manifestation a lieu le **samedi 12 juin 2021** (sur réserve des conditions sanitaires ou météorologiques) sur le site du château du Lichtenberg, propriété de la Commune de Lichtenberg et géré par la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

Le choix de la performance artistique, à savoir la plasticienne-scénographe Léa BROUSSARD et la conteuse Apolline AGARD, se fait sur proposition de la CeA avec l'accord de la Communauté de Communes.

La dépense allouée par la CeA à cette manifestation est à hauteur de **1 300 € TTC maximum** pour la prise en charge des frais de l'intervention artistique.

Une convention de partenariat, en annexe à ce rapport, régit les conditions de partenariat entre la Communautés de Communes de Hanau-La Petite Pierre et la CeA.

***b. « Les Portes du Temps au Fleckenstein »***

La CeA collabore avec la Régie d'Exploitation du Fleckenstein à l'organisation et l'accueil d'un événement culturel intitulé « Les Portes du Temps au Fleckenstein » comprenant des **interventions artistiques de musique actuelle amateur ou semi-amateur**. Cette manifestation se déroule en parallèle de manifestations de type mapping et géode immersive de l'Alsace Destination Tourisme.

Cette manifestation se déroule le **samedi 17 juillet 2021** (sur réserve des conditions sanitaires et météorologiques) sur le site du château du Fleckenstein, géré par la Régie d'Exploitation du Fleckenstein.

Le choix des performances artistiques est réalisé sur proposition de l'association Réseau Jack en charge du Centre de Ressources Musiques Actuelles Bas-Rhin Nord avec l'accord de la CeA et de la Régie d'Exploitation du Fleckenstein. Le travail partenarial engagé pour

cet évènement avec le CRMA s'inscrit plus globalement dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 liant la CeA et l'association Réseau Jack.

La dépense allouée à cette manifestation par la CeA est à hauteur de **1 960 € TTC maximum** pour la prise en charge des frais de location de sonorisation et de mise en scène et de **500 € TTC maximum** pour les intervenants amateurs, soit **2 460 € TTC maximum**.

Une convention de partenariat, en annexe à ce rapport, régit les conditions de partenariat entre la Régie d'Exploitation de Fleckenstein et la CeA.

#### ***c. « Les Portes du Temps au Neuwindeck »***

La CeA collabore avec le district allemand de l'Ortenau dans le cadre de la programmation culturelle « Les Portes du Temps ». Ce partenariat est pour partie valorisé dans le cadre d'un microprojet INTERREG V Rhin Supérieur pour les formats à destination du jeune public (jeu de piste, concours photo, rencontre de jeunes français et allemand...).

La manifestation au château de Neuwindeck à Lauf va au-delà du microprojet INTERREG, puisqu'une soirée spectacle labellisée « Les Portes du Temps » est proposée sur la commune de Lauf dans le cadre de la programmation de la saison. La manifestation s'intègre **le samedi 24 juillet 2021** au cœur d'un festival de théâtre « Theatersommers Lauf ». Deux temps forts artistiques sont proposés dans le cadre de la soirée :

- Un **spectacle de théâtre produit par la Compagnie Theater Eurodistrict Baden ALSace** avec la création sur mesure d'une pièce de théâtre « Les filles du Rhin » par Tilmann Krieg autour des légendes rhénanes et pris en charge financièrement par la Commune de Lauf, le fonds Neurstart Kultur – Back to stage, le Landkreis Ortenau et des sponsors privés (Sparkasse Bühl et Zink Ingenieure GmbH);
- Une **projection d'une vidéo de la saison** produite par John Howe et Jim Danton sur la façade du château et pris en charge par la CeA dans le cadre d'un marché avec les artistes.

La dépense allouée à cette manifestation par la CeA est à hauteur de **4 500 € TTC maximum** pour la prise en charge des frais liés à la **projection et la sonorisation**, auquel s'ajoute un forfait de 23 000 € TTC de production de vidéos par Jim Danton et John Howe pour deux soirées événements déjà pris en charge dans le cadre d'un marché non comptabilisé ici.

Une convention de partenariat, en annexe à ce rapport, régit les conditions de partenariat entre la Commune de Lauf, le Theater Eurodistrict Baden ALSace et la CeA.

#### ***d. « Les Portes du Temps au Kaysersberg »***

La CeA collabore avec la commune de Kaysersberg à l'organisation et l'accueil d'un événement culturel intitulé « Les Portes du Temps au Kaysersberg » comprenant un **spectacle de musique baroque** sur la thématique du fantastique par **l'association Xanadu**. Cette animation se déroule en parallèle d'une animation de type mapping prévue par l'Alsace Destination Tourisme. Cette manifestation était initialement programmée dans le cadre de la programmation « Châteaux et Merveilles » 2020 du Département du Haut-Rhin.

La manifestation se déroule le **vendredi 7 août 2021** (sur réserve des conditions sanitaires et météorologiques) au château de Kaysersberg (appels pour spectacle) et sur le parking de la mairie, de propriété et de gestion communale.

Le choix de la performance artistique, à savoir l'association Xanadu, se fait sur proposition de la CeA avec l'accord de la Commune.

La dépense allouée par la CeA à cette manifestation est à hauteur de **11 000 € TTC maximum** pour la prise en charge des frais de l'intervention artistique de l'association Xanadu.

Une convention de partenariat, en annexe à ce rapport, régleme les conditions de partenariat entre la commune de Kaysersberg et la CeA.

#### ***e. « Les Portes du Temps à La Petite Pierre »***

La CeA collabore avec la Commune de La Petite Pierre et la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre à l'organisation et l'accueil d'un événement culturel intitulé « Les Portes du Temps à La Petite Pierre » comprenant un **spectacle avec conteurs amateurs et professionnels** sur la thématique du fantastique. Cette animation se déroule en parallèle d'une animation de type géode immersive prévue par l'Alsace Destination Tourisme.

Cette manifestation se déroule le **samedi 29 août 2021** (sur réserve des conditions sanitaires et météorologiques) aux jardins du château, Place Jerrihans, propriété de la Commune de La Petite Pierre.

Le choix de la performance artistique, à savoir l'association Millepages de Saverne et la Compagnie Tohu-Bohu, se fait sur proposition de la CeA avec l'accord de la Commune de La Petite Pierre et de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre.

La dépense allouée par la CeA à cette manifestation est à hauteur de **1 012,30 € TTC maximum** pour la prise en charge des frais de l'intervention artistique par l'association Millepages de Saverne (200 €) et la Compagnie Tohu-Bohu (812,30 €).

La Commune de La Petite Pierre, souhaitant apporter des contenus supplémentaires à l'événement (spectacle musical sur une thématique fantastique), sera libre de les réaliser, sous condition d'obtenir l'accord artistique de la CeA et de porter financièrement les contenus supplémentaires.

Une convention de partenariat, en annexe à ce rapport, régleme les conditions de partenariat entre la Commune de La Petite Pierre, la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre et la CeA.

### **3. Budget de la programmation**

L'ensemble de ces conventions impliquent une dépense totale de **20 272, 30 € TTC** prélevée sur les crédits de fonctionnement au budget principal de la collectivité dans le cadre du programme P186O001 « Saison des Châteaux » se ventilant sur les lignes suivantes :

- 13 812,30 € TTC maximum de prestations artistiques sur la tranche P186O001T20 – ligne 1348 - 011-62268-311 – Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
- 6 460 € TTC maximum de projection et de matériel de sonorisation sur la tranche P186O001T21 – ligne 1244 - 011-6228-311 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers et la tranche P186O001T19 – ligne 1318 - 011-61358-311 - Locations - Autres (répartition entre les deux tranches en fonction des marchés)

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Approuver la participation de la Collectivité européenne d'Alsace à l'organisation et l'accueil de ces manifestations dans le cadre de la programmation culturelle « Les Portes du Temps » ;
- Approuver et m'autoriser à signer les conventions de partenariat afférentes avec les gestionnaires des sites castraux, jointes en annexés au présent rapport ;

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY